

Image not found or type unknown



Papier mariage français et algérienne

Par **jjeco78**, le **29/05/2008** à **17:58**

Bonjour,
Mon amie est Algérienne, sa mère habitait en France et lui a donné naissance durant ses vacances, en Algérie, puis après 2, 3 mois, elles sont rentrées en France. Notre problème est que nous voudrions nous marier, et hélas la vie fait que nous n'entretiens plus de rapport amicaux avec sa mère. Celle-ci est divorcée et le père de mon amie ne peut guère car lui aussi souhaiterait refaire sa vie, mais le livret de famille est en possession de la maman. Pour information, je suis Français.
Ma question est simple, que pouvons nous faire?
Je souhaite avoir de l'aide afin de pouvoir trouver une solution à notre problème. Merci d'avance.